# FONTAINE - ACTUALITES

Bulletin d'informations de la commune de Fontaine les Vervins

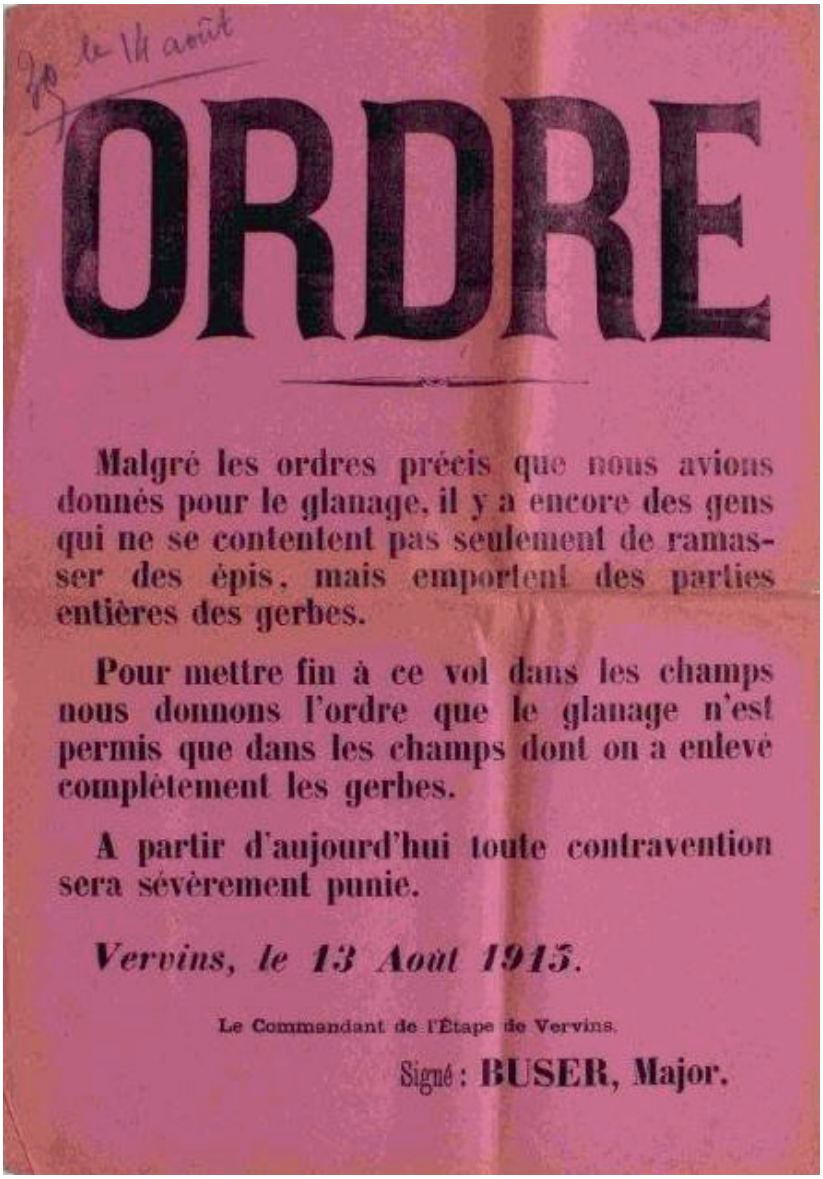

le 14 août

ORDRE

Malgré les ordres précis que nous avions donnés pour le glanage, il y a encore des gens qui ne se contentent pas seulement de ramasser des épis, mais emportent des parties entières des gerbes.

Pour mettre fin à ce vol dans les champs nous donnons l'ordre que le glanage n'est permis que dans les champs dont on a enlevé complètement les gerbes.

A partir d'aujourd'hui toute contravention sera sévèrement punie.

*Vervins, le 13 Aout 1915.*

Le Commandant de l'Étape de Vervins.

Signé : BUSER, Major.

**Editeur**: Mairie de Fontaine les Vervins

**Dépôt légal** : 1er janvier 2016

**Directeur de publication** : Le Maire, Laurent Marlot

ISSN : 1282—766

Suite des carnets de J.Huille

**Juillet 1915** : Fête du 14 à la maison. Défense de se rassembler à plus de 15 personnes, de pavoiser aux couleurs françaises ou alliées et de porter sur soi les couleurs françaises.

**Août 1915**: Obligation d'avoir à verser une 2ème contribution de guerre. ( Les cantons de Vervins et de Sains doivent verser 215 500 frs.) Essai de fabrication de chaussures en vain.

**Septembre 1915**: Interdiction de toucher aux pommes et aux poires qui sont réservées aux Allemands. Papa fait quand même du cidre et distille mais doit cacher son alambic en vitesse à chaque perquisition ! Suite aux protestations, un officier vient emporter quelques machines.

**Octobre 1915** : Interdiction de sortir entre 18 h et 5 h du matin, de rester sur le seuil des maisons. Toutes les pommes de terre doivent être livrées. Des otages sont désignés en cas d'attentat. Chauny, à 60 kms, limite du front reçoit son premier obus, signe que nos armées se rapprochent.

**Novembre 1915** : Réquisition de tous les chevaux. Puis du cuivre à nouveau: les boutons de porte, robinets et boutons de vêtements ! Les rues sont rebaptisées à l'allemande et la circulation de nouveau réduite. Il faut déclarer la vaisselle à la Kommandatur. « il n'y a plus de lois ni de droit, c'est la guerre » répond t 'on aux protestations de Papa.

**Noël 1915** : L'église de Vervins est réservée aux Allemands.

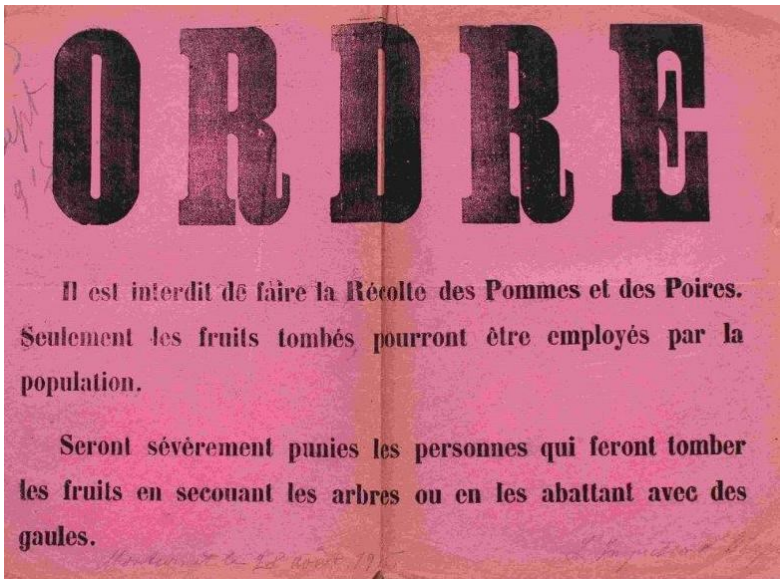

ORDRE

Il est interdit de faire la Récolte des Pommes et des Poires. Seulement les fruits tombés pourront être employés par la population.

Seront sévèrement punies les personnes qui feront tomber les fruits en secouant les arbres ou en les abattant avec des gaules.

# INFORMATIONS GENERALES

**Mairie :**

Téléphone : 03 23 98 10 02

Télécopie : 03 23 98 25 04

E – Mail : mairie.fontaine.les.vervins@wandoo.fr

Site internet : www.fontainelesvervins.fr

**Ecole primaire** : 03 23 98 11 55

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Samedi fermée

**Permanence de Monsieur Marlot**

Le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

**Ouverture de la bibliothèque en 2016**

De 16 h 30 à 18 h,

Le 6 et le 20 janvier ; le 3 et le 17 février ;

Le 2 et le 23 mars ; le 6 et le 20 avril ;

Le 11 et 25 mai ; le 8 et le 22 juin.

## Chères Fontainoises, chers Fontainois, chers amis,

L'année 2015 se termine et elle restera pour tous comme l'année des attentats !!!

Ces actes horribles perpétrés dans notre beau pays, nous ont tous touchés, et nous amènent à faire preuve de vigilance, au quotidien. Même si certains considèrent que Paris est loin, notons que notre région est une terre de transit et que chaque fois, les protagonistes ne sont pas passés très loin de chez nous. Je ne saurais donc que vous conseiller de rester prudents et vigilants sans toutefois tomber dans la psychose !!

En plus de ces événements, notre pays continue à connaître une crise économique sans précédent et nous en voyons tous les effets au jour le jour. Pour notre commune, comme pour tous les autres établissements publics cela se traduit par une diminution drastique des dotations de l'état. Nous parlons bien des dotations et non des subventions. En effet au cours des années l'état a confié certaines missions aux communes moyennant une compensation financière, ce qui est prévu par notre constitution : tout transfert de compétences doit être financé à l'euro prêt. Eh bien, aujourd'hui l'Etat se désengage complètement et nous laisse néanmoins le travail à faire… Mieux encore, il nous transfère des compétences qu'il ne compense absolument pas, comme l'aménagement des rythmes scolaires. Sur ce sujet nous avons donc trouvé des solutions pour que nos élèves puissent bénéficier d'un service comme dans les villes et comme d'habitude, chaque intervenant (professeurs des écoles, aides maternelles, personnel communal……) a pris sa part pour que tout se passe au mieux, et le service s'améliore de jour en jour. Merci à tous pour votre investissement et aux parents pour votre compréhension.

Malgré ces conditions financières compliquées, nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux et avons maintenu nos engagements d'investissements : les travaux du moulin avancent bien, la zone d'activités prend vie, les travaux de la mairie et des trottoirs de la RN2 sont engagés. Mais comme vous tous, nous sommes parfois obligés de faire des choix et d'alléger certaines de nos actions voire certains de nos services, et j'espère que vous pourrez le comprendre. Mais nous restons bien sûr à votre écoute et tenterons de répondre à vos attentes !

C'est donc je pense, sans aucun regret que nous voyons se terminer cette année 2015 ; j'espère que c'est avec enthousiasme et ferveur que vous allez fêter la fin de cette année et refermer le livre de ces douze mois qui nous rendront plus forts.

Vive 2016 ! Bonne et heureuse année à toutes et à tous !!!

Votre Maire.

# Les maisons fleuries

Mme FORTIN F.

Mme OMETAK I.

Mr DUPONT F.

Mr BEAUDMONT J.

Mr MANTEAU G.

Mr HUTIN G.

Mr BARDINI S.

Mr LEFEVRE M.

Mr LION N.

Mr LEFEVRE M.

Mr LEROY B.

Mr CHARLET D.

Mr FREYTAG E.

Mme OLIVIER M.P

Mr ROTHIER G.

Mr DIAS DE SOUSA J.

Mme FEREZ

Mr PORET H.

Mme ROBERT M.J

Mr PERTIN J.

Mme BEAURAIN I.

Mme SCOHIER L.

Mr BRICE J.C

Mr FAVEREAUX D.

Mr GRUSELLE J.M

# INSTITUTION

Pour l'année scolaire 2015-2016, Saint Joseph accueille quelques **460 élèves**:

190 élèves en collège
188 élèves en lycée général et technologique
82 élèves en lycée professionnel

La salle informatique

## Projet éducatif de l'établisseme

une place centrale à l'élève, dans son encadr
marches pédagogiques et reçoit une attentio
éducative. En outre, l'accueil des élèves se
Enfin, l'établissement prône des valeurs ess
l'altruisme. Saint Joseph est un établissement
bue au Service National d'Education en prépa
responsables.

**Journée Portes Ouvertes le Samedi 19 Mars 2016**

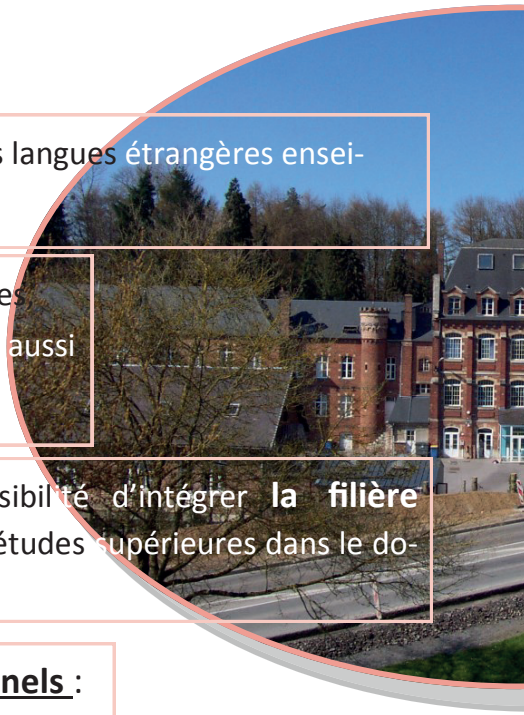

***Le collège*** accueille donc 190 élèves de la classe de 6e à la 3e. Les langues étrangères enseignées sont l'anglais en LV1, et l'allemand ou l'espagnol en LV2.

***Le lycée général et technologique*** offre la possibilité aux élèves, après une seconde générale, d'intégrer les filières S – ES – L, mais aussi le bac ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social).

Depuis la rentrée 2015, les lycéens ont également la possibilité d'intégrer **la filière « Excellence Santé »** qui a pour objectif de les préparer aux études supérieures dans le domaine médical, réputées comme particulièrement ardues.

L'établissement propose aussi **deux baccalauréats professionnels** :
BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
BAC PRO SEN (Systèmes Electroniques Numériques)

L'Open Café

**La restauration des élèves** a été entière
à une société de restauration, les repas cibl
que sont proposées différentes formules à
compagné par une rénovation du réfectoire
un espace plus chaleureux et convivial.
Pour les lycéens, **une cafeteria** a vu le jour,
de restauration, mais aussi de distraction.
leur est consacré et leur permet des pauses

# SAINT JOSEPH

**nt** **L'institution Saint Joseph** accorde
rement et son suivi. Il est situé au cœur des dé-
n particulière de l'ensemble de la communauté
fait dans un souci de diversité et d'ouverture.
sentielles telles que le partage, la tolérance et
t sous contrat d'association avec l'Etat et contri-
arant les jeunes à devenir des citoyens actifs et

***Le projet développement durable***

Nous comptons mettre en place un dispositif de **valorisation des déchets alimentaires** de la cantine (grâce au compostage et éventuellement par l'acquisition d'un éco-digesteur). Nous souhaitons également **recycler les solvants organiques** résiduels de nos laboratoires de sciences, le petit matériel scolaire et de bureau, ainsi que les cartouches d'imprimante et les piles. Pour plus d'informations contactez-nous à **compoststjo@gmail.com** ou suivez nos aventures » sur la page Facebook dédiée « Projet développement durable Saint-Jo ».

***Projet « Génome à l'école »*** A l'initiative de M. Dantin, professeur de Sciences et Vie de la Terre, l'établissement participe à un programme national de recherche intitulé « **Génome à l'école »,** patronné par le dispositif ministériel « Sciences à l'école ». Ce dispositif aide les établissements du secondaire à réaliser des projets scientifiques concrets et innovants au niveau pédagogique. Pour ce faire, l'établissement recevra du matériel de pointe, centrifugeuse, thermocycleur, etc afin que les élèves puissent réaliser les extractions et les amplifications d'A.D.N. C'est une opération qui sera très enrichissante pour les élèves car en plus de réaliser une véritable recherche scientifique, ils seront en contact avec des universités et des chercheurs.

ment repensée depuis la rentrée 2015. Confiée
ent davantage les goûts des élèves, de même
tarif variable. Ce renouveau gustatif a été ac-
e des collégiens, qui désormais déjeunent dans

portant le nom d'Open Café. Il s'agit d'un lieu
Les élèves apprécient beaucoup cet espace qui
s agréables.

# LA RENTREE

Les CE2, CM1, CM2 avec Frédéric BONNAIRE

Les CP, CE1, CE2 de Isabelle OMETAK

Les maternelles avec Céline LOIZE et Delphine

# HOMMAGE AUX SOLDATS de 1914/1918

Une équipe de quatre personnes a entrepris un travail de mémoire sur les soldats Morts pour la France en 1914/1918 et inscrits sur le Monument aux Morts de la commune. Une exposition présentant le résultat de ces recherches aura lieu fin 2018 ainsi que la vente du livre édité pour cette occasion.

# LES PORTE DRAPEAUX

Un nouveau porte drapeau a pris ses fonctions. Suite aux soucis de santé de Mr ROBERT, Mr Philippe DAGNICOURT le remplacera désormais pour porter le drapeau des anciens prisonniers de guerre de la commune.

Mr MARTIN Charles, porte-drapeau des Anciens Combattants de l'Afrique du Nord a reçu une médaille pour ses 30 années de bons et loyaux services.

# Le Lycée Agricole

Un nouveau directeur est arrivé au Lycée Agricole de la Thiérache. Il s'agit de Monsieur André GRIMAULT, 55 ans, qui était directeur du C.F.A. du Lycée Agricole de la Bretonnière de Chailly-en-Brie à côté de Coulommiers en Seine et Marne. Monsieur GRIMAULT est originaire de Madagascar où ses parents étaient planteurs de café. A cause de la situation politique, ils ont dû quitter l'île en 1972 pour se réfugier en région parisienne. Il avait 12 ans, donc il a fait son cursus scolaire en France : BTS formation agricole puis diplôme de 3ème cycle à l'UTC de Compiègne. Il habite Blérancourt. Ses premières impressions sont très positives. Il a été très bien accueilli et se sent bien dans cet établissement où les gens ont la volonté de s'impliquer. Le lycée étant très réputé, beaucoup d'éléments permettent de travailler efficacement et de produire un enseignement de qualité. L'ensemble des élèves est motivé d'autant plus que ces études sont un choix de leur part.

**Projets de l'établissement**

- Augmenter les effectifs du CFA de 65 à 80 apprentis cette année avec un objectif de 150 l'année suivante.
- Création de 3 classes supplémentaires de CFA en septembre 2016.
- Renforcer les échanges avec les partenaires locaux du monde de l'agriculture.

***Mr GRIMAULT entouré du nouveau gestionnaire Mr MORGENTHALER Bruno et de la nouvelle secrétaire Mme COURTOIS Hélène***

**Portes ouvertes de l'établissement**

**Le 19 Mars 2016**

**Journée nature à l'étang de Fontaine**

**Les 20 et 21 Mai 2016**

# Centre Communal d'Action Social

**Pour rappel**

Les membres de la commission ont décidé de délivrer un bon d'une valeur de 60€ d'alimentation pour 2016 aux personnes les plus défavorisées.

Il existe aussi une allocation de 60€ pour les personnes âgées de 65 ans délivrée suivant les revenus. Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.

———————————————————————————

**Club du 3ème âge**

La présidente actuelle voudrait passer le relais. Donc l'association cherche un nouveau président ou présidente. Les quelques personnes qui en font partie aimeraient que les adhérents soient plus nombreux et que le club perdure.

———————————————————————————

**Club de marche**

Si vous aimez marcher, rendez-vous tous les mardis à 14H00 devant chez Monique LACOUR rue des Lavandières . Possibilité de faire plusieurs groupes selon le niveau de chacun.

# Le personnel communal

Une réception en l'honneur du personnel communal a été organisée vendredi 18 décembre à 18 heures à la salle des fêtes. Après les remerciements du Maire, champagne et petits fours ont agrémenté cette sympathique cérémonie.

# Les fonctions de chacun

Mairie : Secrétaire Claudine OGET,
Adjointe Administrative Karine GUILLET

Adjoints Techniques Extérieurs : Christian VILLA 1ère classe
Franck MASSET, Sylvie DUROT, Isabelle FAVEREAUX 2ème classe

Ecole : Delphine BURKARTH Adjoint d'animation
Phylippyne OBIN Contrat Emploi Avenir
Corinne FORTIN Adjoint Technique

ALSH : Aurélia BELLOUIN directrice

# Au Pré de l'Ane

Profitez d'une balade au pas d'un âne attelé ou sellé à Fontaine Les Vervins.

Venez fêter votre anniversaire avec les ânes. (groupe jusqu'à 9 enfants)

Un autre projet ? Nous pouvons en échanger.

Faites venir un âne attelé sur vos manifestations ou cérémonies. (brocantes, fêtes, marchés, vins d'honneur de mariage…)

A.P.D.L.A
5 place de la Victoire
02140 Fontaine Les Vervins

☎ 07.86.40.54.64

Sur réservation

# LE MOULIN

Vue d'ensemble avant la fin des travaux extérieurs de la maison. L'échafaudage sera bientôt démonté.

# Les arbres

Samedi 12 décembre a eu lieu la traditionnelle plantation d'arbres en l'honneur des nouveaux nés. Trois familles étaient présentes. Vers 11h00, nous avons partagé le verre de l'amitié à l'école.

**Lilou MALBAUT**

**Hilarie OLART**

**Rafaël POISEAU**

**Grégoyre PARISOT**

**Thibault JEROME**

**Sören LABOIS**

**Yann DEMORGNY**

**Mathéo LEFEVRE**

**La famille de Hilarie**

**La famille de Yann**

**La famille de Lilou**

# Le repas des Anciens

Cette année, le repas des Anciens avait lieu au « Cabaret le Lever du Jour » à la Neuville Les Dorengt le samedi 7 novembre à midi. Cette sortie a rassemblé 82 personnes qui ont apprécié pleinement l'animation proposée.

Le colis offert par la commune aux Anciens

# NOEL A L'ECOLE

La classe d'Isabelle OMETAK

La classe de Delphine LAVENANT

La chorale dirigée par Emmanuelle GUIOT

Les maternelles de Céline LOIZE

Imprimerie SUIN

03 23 72 22 00

# BONNE ANNEE 2016